

UNE *salle du Conseil*



A partir de cette année, la commune côtière de Coxyde va pouvoir enregistrer quelques touristes supplémentaires ; ceci, grâce à l'une des Maisons Communales les plus spectaculaires de Belgique. En conclusion d'un concours survenu en 2002, et qui mettait en lice 6 projets, le Collège des bourgmestre et échevins sélectionna celui du bureau d'étude anversois Storme - Van Ranst. Le bâtiment réalisé a été mis en service courant 2007.

Outre les fonctions et services préalablement dispersés dans différents immeubles (à l'exception de la police), le programme comprend également un espace polyvalent souterrain avec une large infrastructure de réunion.

ASSOCIER LE PROGRAMME DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE AUX INTENTIONS ARCHITECTURALES

Les architectes furent attentifs à allier le programme à des intentions architecturales spécifiques de valorisation du projet. Ainsi, le bâtiment devait donner aux citoyens une réelle impression d'ouverture, de transparence et d'accessibilité.

De plus, le projet devait autant que possible être faiblement générateur de coût sur trois plans :

- Directement en construisant avantageusement : en optant pour des solutions limitant les volumes des matériaux utilisés, en optant par exemple pour des techniques qui ne devaient pas être enduites mais qui pouvaient être revêtues.

- En réduisant les frais d'entretien : des matériaux durs génèrent à long terme moins de frais que des plus tendres.
- En réduisant les besoins énergétiques : par un système de ventilation naturelle, une protection solaire efficace et des techniques de chauffage économiques.

Les matériaux furent finalement sélectionnés dans une perspective de réutilisation tout en gardant à l'idée les aspects de démolition. Les architectes étaient ainsi convaincus du fait que la construction d'aujourd'hui deviendrait les déchets de démolition d'une prochaine génération.

DES VOLUMES SIMPLES

Le projet qui prévoyait un volume moderne en remplacement d'un ancien casino se compose de deux ailes de bureaux. Entre un atrium de 25 mètres sur 25.

L'atrium fonctionne comme la cheminée d'aération centrale des deux ailes de bureaux. Une ventilation naturelle qui réduit au seul dernier

étage l'utilisation d'un système mécanique de ventilation. A cette hauteur la différence de pression étant trop faible pour l'utiliser comme cheminée.

Dès le départ, l'architecte de projet Van Goethem de S/VR fut convaincu qu'un volume tel que celui de l'atrium devait également être fonctionnel. Ce parti motiva le positionnement central de la salle du conseil. Sa forme ronde ne devait qu'un minimum contrarier le déplacement d'air prévu.

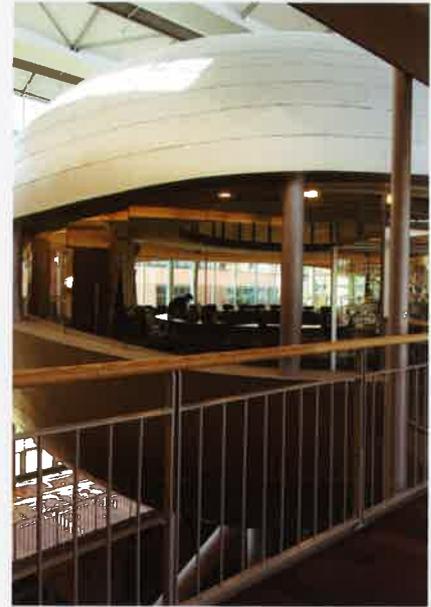
Dans l'atrium deux passerelles relient les deux ailes à la salle du conseil. Le long des façades extérieures se retrouvent les bureaux paysagers tandis que les bureaux individuels se concentrent autour de l'atrium.

Tous les étages sont aménagés de façon aussi uniforme que possible. Seule une tonalité de couleur différente les distingue ; ce qui renforce la « lisibilité » des niveaux et veille à générer dans l'atrium un jeu de couleurs intéressant.

Une aile du rez-de-chaussée est dévolue au service presse & communication ainsi qu'aux services population et état civil. L'autre aile est consacrée aux services du tourisme.

Au premier étage, trouvent place dans les paysagers les services financiers (du receveur) ainsi que ceux de la comptabilité communale. Au deuxième étage, les services techniques (travaux publics et services internes de prévention) avec de l'autre côté le service environnement et celui de l'urbanisme.

QUI VEUT ÊTRE VUE



Le troisième étage donne place d'une part au secrétariat communal, au bureau du secrétaire communal, au cabinet des échevins ainsi qu'à la salle de l'échevinat. Ce même étage centralise les différents bureaux des échevins, leur secrétariat ainsi que la salle de réunion « Abt Elias » (du nom d'une personnalité ayant par le passé joué un rôle important au sein de l'abbaye « Ter Duine » (des dunes)). Les façades ont été conçues en verre et en bois.

Bien que les façades vitrées nécessitent plus d'entretien que les « massives », l'architecte a opté pour le vitrage pour cette même raison qu'il procure au bâtiment un caractère toujours propre et une façade souriante.

En dernier lieu, une Maison Communale ayant une fonction représentative, cet effet s'imputait dans les frais d'entretien.

Le bois fut lui choisi pour sa simplicité et son aptitude à l'emploi, un matériau dont les contraintes de protection, de travail et de réutilisation sont particulièrement restreintes. Finalement, les lamelles en aluminium de la protection solaire « relie » bois et acier.

UNE BOULE VITRÉE

L'élément qui attire tous les regards se trouve au centre de la construction : la salle du conseil, insérée dans une structure ellipsoïde d'une grande pureté. Ce volume ellipsoïde, qui repose sur quatre colonnes obliques, est suspendu à six mètres au-dessus du sol.

Il a une longueur de 19.50 mètres, pour 14.50 mètres de large et 11.50 mètres de haut. L'accès à la salle du conseil est prévu par des passerelles, partant de la passerelle principale qui relie entre eux les deux volumes de bureaux. Le volume comprend 3 niveaux : un espace technique, qui peut être aisément transformé en un espace de rencontre informel; la salle du conseil, et finalement, une partie publique.

Bien qu'accrocheuse, la « boule » est très discrètement implantée à l'intérieur même d'un bâtiment volontairement sobre.

Le volume a été constitué au moyen de 12 membrures verticales ellipsoïdes, qui sont constituées de profilés cylindriques creux. Horizontalement, des anneaux de liaison ont été prévus, eux aussi constitués de profilés identiques d'un même diamètre de 244,5 mm.

À l'intérieur de la structure ellipsoïde, deux pla-

tes-formes horizontales exercent une traction qui empêche les membrures de s'ouvrir. La plate-forme réservée au public est suspendue à la structure de membrures à hauteur de l'endroit où elles sont à la verticale, pour empêcher la présence inopportune de poutres dans la salle de réunion située juste en dessous.

Les quatre colonnes métalliques placées de biais (diamètre 711 mm et épaisseur 25 mm) soutiennent non seulement l'ellipsoïde, mais portent également les équipements de l'installation technique vers la salle du conseil. Une colonne renferme l'électricité et le câblage informatique, une autre, les équipements sanitaires, et les deux dernières, les dispositifs de pulsion et d'extraction de l'installation HVAC. L'ensemble de la construction présente une stabilité au feu d'une heure. Ce résultat a été obtenu par l'application après montage d'une peinture résistante au feu. ■

Nettoyage des vitres et de la « boule »

Pour ceux qui s'interroge de savoir comment sont nettoyés les éléments vitrés et la boule :

- Des passerelles sont fixées sur les faces internes des façades avant et arrière. A ces endroits, le nettoyage peut aisément s'effectuer par un personnel protégé par un harnais fixé à une ligne de vie. Les fenêtres de la toiture shed sont également accessibles par des passerelles.
- A l'extérieur, une installation de nettoyage de vitres est prévue sur les façades avant et arrière et accessible par nacelle élévatrice. Les parements de façade en Padhoek africain ne demandent eux en principe aucun entretien.
- Les fenêtres des ailes latérales sont accessibles via des passerelles fixées en façade.
- La face externe de l'ovoïde peut être nettoyée à l'aide d'une nacelle élévatrice.

DES TECHNIQUES SIMPLES, AVEC L'AIDE DE LA NATURE

Rafroidissement nocturne et protection solaire extérieure

Les bureaux paysagers sont climatisés selon un mode naturel la nuit. Certaines fenêtres (motorisées) des paysagers s'ouvrent en même temps que d'autres du haut de l'atrium. Les portes de communication entre les zones de bureaux et ce même atrium possèdent également des parties ouvrantes de sorte que globalement se crée un courant d'air. Ce qui permet de rafraîchir les hourdis en béton du bâtiment. Durant la journée, le bâtiment rend à l'environnement sa fraîcheur ce qui permet aux paysagers de conserver une température agréable tout en se réchauffant plus lentement.

Cette technique est combinée avec des protections solaires extérieures orientables en fonction de la position du soleil en lamelles d'aluminium suspendues devant la façade. Ce système prévient durant les mois d'été un réchauffement trop rapide des bureaux paysagers.

Pour permettre le rafraîchissement des dalles de planchers ainsi que de la structure en béton, aucun faux-plafond n'a été prévu. Tous les planchers sont équipés de planchers surélevés utilisés pour les techniques spéciales. Pour des raisons acoustiques, des dalles de tapis forment le revêtement de sol.

Ces planchers surélevés ont pour avantage de permettre plus facilement la modification des zones de travail sans que des câbles ne doivent courir au sol. Tout peut être aisément déplacé sous le système de plancher.

Les bureaux individuels sont pourvus d'une climatisation individuelle (airco) et disposent aux d'un faux plafond. Dans ces bureaux une protection solaire intérieure (par lamelle alu) est prévue, mais aucune protection extérieure.

Chauffage

Le chauffage des bureaux se fait par le biais de convecteurs alimentés par deux chaudières au gaz. Dans l'atrium, un chauffage au sol est prévu au niveau -1 ainsi que des panneaux rayonnants à hauteur des passerelles parallèlement à la façade avant. Toutes les techniques sont gérées par un système centralisé. ■

Sources :

Arch. Philippe Van Goethem - S/VR architecten
Site web communal : www.koksijde.be
Site web de vk groep : www.vkgroup.be

Photographies :

Yvon Glavie

Texte :

Yves Van Vaerenbergh



Projectgegevens

Maître de l'Ouvrage : Commune de Coxyde

Architectes : Storme en Van Ranst - Antwerpen (architecte de projet Philippe Van Goethem)

Bureau d'études techniques : VK Engineering - Merelbeke

Bureau d'étude stabilité : VK Engineering - Brugge

Etude d'environnement : Buro voor vrije ruimte - Gent

Entrepreneur général : Strabag - Antwerpen

Gestion financière et de projet : Dexia Bank SA

Budget de construction : 10.500.000 euros.